



PHILIP MORRIS

L'édition 2020 du rapport KPMG sur *le commerce illicite* de cigarettes dans l'Union européenne, Royaume-Uni, Norvège et Suisse, publié ce jour, met en lumière **une explosion de la contrefaçon de cigarettes en France en 2020 (+609%)**, dans un contexte où les flux transfrontaliers se sont trouvés entravés par les restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire.

Principaux enseignements

- La consommation non domestique (achat hors du réseau légal des buralistes français) est restée élevée et stable en 2020 aux alentours de 30% (30,4% vs 30,1%), et ce, malgré un contexte de fermeture des frontières une grande partie de l'année en raison de la pandémie.
- Si cette situation a provoqué une baisse des achats depuis le réseau légal des pays proches de la France (-36%), ce phénomène a été largement compensé par l'explosion de **la contrefaçon qui a atteint 12% de la consommation totale** (+609% par rapport à 2019), ce qui représente un volume de 6 milliards d'unités de cigarettes, soit l'équivalent de **300 millions de paquets contrefaits en 2020**.
- La consommation de cigarettes de **contrefaçon et de contrebande (C&C)** a fortement augmenté en 2020 pour atteindre **23,1 %** de la consommation totale de cigarettes en France.
- Les ventes de cigarettes non domestiques (achetées hors des frontières françaises) ont baissé notamment à cause des restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire du Covid.
- La **France est le premier pays de l'Union européenne** en termes de consommation de paquets de cigarettes contrefaits avec **58% du total européen**.
- En 2020, la marque « *Marlboro* » a été la plus contrefaite, majoritairement au travers de faux paquets étiquetés « Duty Free ».